

**Conseil d'établissement  
Procès-verbal de la 18 h 00**

Séance ordinaire du 19 juin 2017  
Salon du personnel

No	Sujet
1	<p><b>1. Ouverture de la séance: 18h10</b></p> <p><b>1.1. Présences et quorum</b></p> <p>Les présences sont prises et le quorum est atteint.</p> <p><u>Présents :</u> Guillaume Courteau (Parent), Christophe Derrien (Parent), Catherine Fusier (Parent), Nathalie Brunet (Directrice), Laurence Casiulis (Parent), Isabelle Lemaire (Enseignante), Amélie Riopel (Service de garde), Christine Gosselin (Membre de la communauté),</p> <p><u>Excusés :</u> Luke Martin (Membre de la communauté), Maud Freydière (Parent), Mouloud Djennani (Enseignant), Nada Guirguis (OPP),</p> <p><b>1.2. Secrétariat</b></p> <p>Catherine Fusier assure la prise de notes</p>
2	<p><b>Question du public</b></p> <p>Aucune question du public</p>
3	<p><b>Adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Catherine Fusier propose l'adoption de l'ordre du jour et Laurence Casiulis appuie la proposition</p>
4	<p><b>Adoption du procès-verbal du 24 mai 2017</b></p> <p>Catherine Fusier propose l'adoption du PV du 24 mai 2017 et Christophe Derrien appuie l'adoption du PV</p>
5	<p><b>Mot des membres de la communauté</b></p> <p>Christine ne reviendra pas l'année prochaine car elle se présente aux élections dans un autre arrondissement. Il serait bien de trouver un nouveau membre de la communauté. Voir avec le centrer Paul car il va avoir plusieurs petits projets avec eux et certaines classes. Ce serait un prolongement de la relation de l'école avec le centre Paul.</p>

6	<p><b>Affaires nouvelles</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Effets scolaires pavillon SJB</b> Pas de changement. Approbation sans changement par rapport à l'année précédente.</li> <li><b>2. Budget pro-format</b> Le CE doit approuver le budget pro-format. Qu'est-ce que l'école a pris comme décision pour l'utilisation des ajouts : L'école a favorisé le soutien aux enfants, Orthopédagogue, psycho éducateurs ... La répartition se fait en fonction des besoins (C et D). Christophe Derrien propose l'adoption du budget et Laurence Casiulis appuie.</li> </ol>
7	<p><b>Suivis au procès-verbal</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Suivi école de quartier : projet plateforme</b> Les documents ont été préparés pour qu'Isabelle Lemaire présente le projet aux enseignants lors d'une prochaine réunion. On ira de l'avant dès qu'on aura l'approbation des professeurs.</li> <li><b>2. Projet d'investissement avec les fonds des campagnes de financement</b> Les campagnes de financement pour l'année prochaine auront pour axe « <b>En forme et santé</b> ». La thématique sera annoncée lors de l'AG (assemblée générale) Il a été proposé de mettre des paniers de basket et des buts de soccer (peints sur le mur - à définir).</li> </ol>
8	<p><b>Travaux du conseil</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Sorties éducatives ou activités</b> Pas de sorties à approuver. Il a été demandé pour l'année prochaine que les demandes d'approbation des sorties soient effectuées avec un délai minimum d'une semaine. Ce délai permettra de laisser le temps de demander un retour d'informations supplémentaires si nécessaire afin de valider une sortie dans les meilleures conditions avec tous les paramètres. Un dîner PIZZA VÈGÈ pour tous les préscolaires est prévue le mercredi 21 juin en remplacement de la sortie au Biodôme qui n'a pas pu se faire en raison des conditions météo.</li> <li><b>2. Règlements internes du SDG 2017-2018</b> A la rentrée le poste de Technicienne du SDG sera occupée par Liette Levesque. Un nouveau poste a été créé d'ajointe de la responsable SDG qui sera occupé par Amélie Riopel en Classe principal du SDG. Amélie Riopel a présentée au CE les quelques modifications apportées cette année au règlement du SDG qui sera donné pour être signé aux parents à la rentrée. Le CE valide que les enfants inscrits au SDG ne pourront pas sortir de l'école pour s'acheter à manger dehors. Les jouets et jeux de la maison ne pourront pas être autorisés sans demande spéciale écrite. Le CE approuve le règlement 2017-2018 mis à jour avec les modifications apportées.</li> <li><b>3. Approbation des sorties des journées pédagogos</b> Les sorties sont approuvées exceptée celle du 1<sup>er</sup> novembre en l'état; les présco et 1<sup>er</sup> cycle iront au Centre des Lapins Crétins et les plus grands au Centre des Sciences.</li> <li><b>4. 'Fête des voisins' du 10 juin 2017</b> Gros succès encore cette année avec une augmentation (2014 =500\$ ; 2015= 1000\$ ; 2016 = 1450\$ ). Un questionnaire va être effectué pour avoir des feedbacks</li> </ol>

	<p><b>5. Varia</b></p> <p><b>5.1. Fête de la rentrée</b> Il faudra faire un suivi avec Nada pour voir si on fait une fête de la rentrée et si oui sous quelle forme.</p> <p><b>5.2. Résolution du Conseil d'établissement sur les Allocations (mesure 30170)</b> La CSDM demande au conseil d'établissement de signer une résolution afin de confirmer que l'école a dépensé les sommes pour financer les éléments prévus.</p> <p><u>Cette mesure vise à stimuler les initiatives telle que :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir un accompagnement soutenu aux élèves à risque de décrochage lors de leur première année au secondaire.</li> <li>- Favoriser l'éveil à la lecture.</li> <li>- Offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant par le financement d'initiatives concrètes et novatrices liées à l'utilisation des technologies et ressources numériques pour l'enseignement et pour l'apprentissage.</li> <li>- Soutenir le déploiement de l'éducation interculturelle.</li> <li>- Encourager le développement d'actions de collaboration entre les établissements d'enseignement secondaire et les centres de formation professionnels.</li> <li>- Soutenir toutes initiatives visant à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie dans les écoles.</li> <li>- Accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement des écoles.</li> </ul> <p><a href="file:///C:/Personal/Ecole/170125_20_Info_Mesure_30170.pdf">file:///C:/Personal/Ecole/170125_20_Info_Mesure_30170.pdf</a></p> <p><b>5.3. La liste des fournitures scolaire</b></p> <p>La liste va être déposée au Pharmaprix sur Saint Laurent qui propose 20% de réduction sur les fournitures scolaires. Pharmaprix : 3861 Boul St-Laurent, Montréal, QC H2W 1Y1</p> <p>On est en attente pour le Jean Coutu métro Mont Royal.</p>
9	<p><b>Points au Pied-de-la-Montagne annexe</b> Aucun</p>
10	<p><b>Correspondance</b> Aucune</p>
11	<p><b>Rapport de la personne déléguée au comité de parents</b> Aucun</p>
12	<p><b>Levée de la séance</b> La séance est levée à 22h06</p>

(99 min)

